

LE COMBAT SYNDICALISTE



CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail

SEPTEMBRE 2017/N° 426 2€

CONTRE MACRON ET SON MONDE

**Le flexibéralisme à marche forcée, ou l'offensive
XXL contre le code du travail, vue par trois
économistes atterrés. Et une
contribution au débat sur l'intérêt
du capitalisme à remplacer
salaire par revenu appelé
contributif,
garanti,
minimum, de
base...**



Luttes syndicales

- Tenir grâce à la solidarité :
contre la mise à pied d'une postière, la
solidarité financière... P 2&3
- Les cyclo-entrepreneurs n'ont
que leurs chaînes à perdre :
les cyclistes de Deliveroo à la pointe
de la dénonciation de l'ubérisation
du travail. P 4
- Les services à domicile se cénétisent
ADMR Meurthe-et-Moselle : nouvelle
implantation de la CNT. P 5
- Services publics et lutte de classe :
numéro 1 d'« Autogestion », revue de
l'UL CNT d'Argenteuil. P 5

Ici et maintenant

- Le flexibéralisme à marche forcée.
P 6 à 11

Dossier

- Ce qu'engendre le patriarcat.
P 12 à 15

International

- G20 à Hambourg. P 16 à 21

Culture

- Des graines sous la neige. Nathalie
Lemel, communarde et visionnaire.
P 22
- Cinéma de Guerra. P 23

Tenir grâce à la solidarité

Contre la mise à pied d'une postière, la solidarité financière...

Bilan de la campagne de solidarité avec Brigitte, mise à pied 18 mois par la direction du réseau Poste du 95.

Le syndicat CNT Poste 95 entend remercier toutes celles et ceux qui ont participé durant 18 mois à notre campagne de solidarité, organisée face à une décision disciplinaire totalement injuste contre Brigitte, guichetière à Goussainville.


Par la mobilisation des syndicats de la CNT, des lecteurs/lectrices du Combat Syndicaliste, de sympathisants-es, de différentes organisations syndicales, nous avons pu recueillir plus de 5000 euros qui ont permis à Brigitte de tenir le coup et de déjouer le piège tendu par la direction qui était, en rejetant Brigitte du monde du travail, de la condamner à l'exclusion sociale. Notre recours devant le

tribunal administratif n'a toujours pas été traité.

Vous trouverez ci-joint le détail des dons effectués ainsi que le mot manuscrit rédigé par Brigitte à l'intention de celles et ceux qui l'ont soutenue. Fort de cette démarche solidaire nous sommes prêts pour les nouvelles batailles sociales qui s'annoncent. ●

Syndicat CNT Poste 95

La fin de mon cauchemar approche, la lutte continue
Je tiens avant tout à remercier tous les gens
qui m'ont soutenu aussi bien financièrement par
la collecte organisée que moralement par les petits
mots ~~et de~~ qui m'ont touché et permis de SURVIVRE
Car il s'agit bien de survivre et d'y croire encore
- quand le but d'un DRH peu scrupuleux est de détruire
un salarié par tous les moyens par cette sanction
si injuste qui vous raye de la société et que
vos priorités sont de vous maintenir avec un minimum
vital, garder son logement, et garder sa dignité.
Merci, merci encore je n'y serai pas arrivé sans
vous



Suivi de la collecte

Décompte arrêté au 5 mars 2017.



Brigitte a effectué 17 mois sur 18 de la peine injuste prononcée à son encontre. Autour d'elle, la solidarité ne se dément pas. Les dons servent à payer chaque mois une partie de son loyer.

MP(CNT-PTT95): 50 euros - JP (interco 95): 10 euros - R(CNT-PTT95): 50 euros - CNT-PTT 95 : 40 euros - Fédération CNT-PTT: 200 euros - JLB (CNT 29): 30 euros - FC (UL CNT Chelles): 50 euros - CNT-PTT Aquitaine: 50 euros - G (SIPMCS): 20 euros - P (CNT-PTT 75): 50 euros- L (CNT-PTT Centre): 20 euros - CNT-PTT Centre: 20 euros - A (CNT-PTT 66): 20 euros - JPL (Nancy): 50 euros - R (CNT interco 71): 50 euros - CNT-PTT RP section Hauts-de-Seine: 100 euros - Mme T (Paris 13): 20 euros - Collecte journées portes ouvertes du 5/12/ au 33 rue des Vignoles: 115

euros - PC (PTT 83): 20 euros - DB (CNT-PTT-RP/section Essonne): 30 euros- FV (CNT PTT 83): 30 euros - CNT-PTT-RP section Yvelines : 50 euros - G (CGT Poste 95) : 20 euros - CNT Limoges: 50 euros - E.B (PTT 69) - CNT-STE 94: 50 euros - BG (CNT 71): 20 euros - Santé/Social 71: 50 euros -Collecte St-Gratien: 40 euros - PC (PTT 95): 20 euros - CNT interco 71: 100 euros - CNT 67: 50 euros - JPG (interco 95): 10 euros - UD CNT 95: 30 euros - JCN (16): 30 euros - MP (92): 30 euros - UD CNT 29: 200 euros - Confédération CNT: 400 euros - CNT PTT section 92: 60 euros - CNT PTT RP: 50 euros - CNT PTT Paris: 50 euros - Violetta Q-C: 50 euros - SUD Postaux 95 : 100 euros - J.T Paris: 30 euros - P.F 30 euros Paris – 100 euros JMD 64 – Festival CNT-RP: 36 euros - BP (77): 50 euros - CNT IN-

TERCO 38: 200 euros - CNT PTT section 92: 30 euros. CNT PTT 78 : 50 euros . SIM-RP : 30. Gilles S. INTERCO CNT 95: 80euros - Nicolas (CNT 44) : 300 euros. Mme Q.A. (41) : 50 euros - M. J.R. (63): 50 euros. Dominique B (CNT PTT RP Section 91) : 50 euros. JMD CNT PTT 64: 100 euros - S.I.A. Paris : 100 euros - CNT-E. Paris : 100 euros - Yves-Michel D. (Oise): 500 euros - SUD-Commerces Paris : 100 euros- Daniel T. (CNT PTT 07): 30 euros - SIA PARIS (Solidarité Antifasciste): 400 euros - CNT PTT Section 91: 30 euros - CNT INTERCO 48: 50 euros- CNT 73: 200 euros.

Total : 5181 euros.

Merci à toutes les personnes et syndicats qui ont participé à cette solidarité. ●

Syndicat CNT Poste 95

Les cyclo-entrepreneurs n'ont que leurs chaînes à perdre

Les cyclistes de Deliveroo à la pointe de la dénonciation de l'ubérisation du travail.

En pleine période estivale les coursier-es de Deliveroo ont marqué de leur empreinte une nouvelle étape du troisième tour social, ceci sous le signe du refus de la précarisation et de l'ubérisation de la société. Cette résistance en France s'inscrit dans la logique des luttes menées dans plusieurs pays européens comme l'Angleterre ou nos camarades des Industrial Workers of the World (IWW) participent aux actions d'organisation de ce secteur professionnel (vidéo traduite en français : www.cnt-f.org/deliveroo).

■ Taillables et corvéables à merci ?

L'enjeu de ce mouvement : le refus du changement de leur mode de rémunération imposé en plein été par la direction de Deliveroo : le salaire de 7 euros de l'heure remplacé par un paiement à la course (5 euros), soit une baisse des revenus des coursier-es. Ce conflit donne un coup d'arrêt au mythe du statut de l'auto-entrepreneuriat, paravent sous lequel se dissimule une exploitation sans limite.

■ Vers un mouvement d'ensemble des coursier-es

Paris, Bordeaux, Lyon : depuis



plusieurs mois se développe une organisation des coursier-es, un début de syndicalisation ou la création de collectifs auto-organisés, tel le CLAP, Collectif des livreurs autonomes de Paris. Cette dynamique s'est exprimée le 11 août lors du rassemblement à République où plus d'une centaine de personnes, dont de nombreux cyclistes, s'est réunie pour dénoncer les conditions de tra-

vail et les mesures de la direction. Le rassemblement s'est achevé par une manifestation improvisée.

À l'heure où vous lirez ces lignes, la journée de grève internationale contre Deliveroo aura eu lieu, le 28 août.

Nous sommes au début d'une lutte qui sera longue et difficile. La CNT qui depuis plusieurs mois s'est inscrite dans l'action,

coordonnée sur le plan européen, de résistance à cette précarisation croissante, sera aux côtés des cyclistes en lutte. Ce secteur en lutte constitue un point d'appui du front social à construire, pour s'opposer à la destruction du code du travail. Deliveroo, t'es foutu les bikers sont dans la rue ! ●

S.I. CNT





Les services à domicile se cénétisent

ADMR Meurthe-et-Moselle : nouvelle implantation de la CNT.

Victoire de la liste CNT aux élections des délégué-es du personnel de l'ADMR (Aide à domicile en milieu rural) du Saintois (Meurthe-et-Moselle), association d'aide aux personnes à mobilité réduite présente sur l'ensemble du territoire national.

Le 27 juillet, au premier tour du scrutin, les salarié-es de l'association ont voté à 84% en faveur de la liste CNT dont la représentante siègera donc en tant que DP et déléguée syndicale CNT.

Après une présence accrue dans l'animation périscolaire, l'hébergement à caractère social, la protection de l'enfance, et après l'implantation de la CNT à l'AMAPA (autre structure d'aide à domicile, présente dans 20 départements), cette victoire confirme le développement de notre organisation et de ses pratiques syndicales autogestionnaires dans le secteur, de l'aide à domicile et plus largement la santé et le social.

Cette victoire électorale n'est pas une finalité. À l'ADMR, comme

dans les autres structures du secteur en Lorraine, la CNT rappelle que c'est en se syndiquant et en construisant collectivement la riposte sociale que nous gagnerons ensemble pour défendre le code du travail et la sécurité sociale, lutter contre manque de moyens, sous effectifs, pressions hiérarchiques, précarité, et défendre les conditions d'exercice de nos métiers, le temps de travail et les rémunérations et une prise en charge de qualité des usagers de nos métiers... ●

CNT SSCT Lorraine

Services publics et lutte de classe

Numéro 1 d'« Autogestion », revue de l'UL CNT d'Argenteuil.

Ce premier numéro de la revue *Autogestion* est consacré aux « Services publics : un enjeu de la lutte de classe ». Son prix : 5 euros.

Au sommaire :

Le service public dans l'histoire : un concept évolutif selon les périodes économiques.

L'Europe : d'une approche disparate des services publics à la notion ambiguë de service universel. La santé malade du Capital. Démantèlement et privatisation des PTT : un modèle de liquidation des services publics et de cogestion institutionnelle. Transport ferroviaire : du service public à la gestion commerciale dans le cadre européen. Luttés et résistances à la privatisation du service public.

International : Le Grand marché transatlantique (GMT ou TAFTA) ou la porte ouverte à la marchandisation des biens et services. Le CÉTA : Accord Economic and Trade Agreement ou Accord Economique et Commercial Global- AEGC. Solidarité contre la répression antisyndicale chez Ford Valence en Espagne.

Des nouvelles des éditions CNT-RP. ●

UDCNT.95
udcnt95@orange.fr

Commandes individuelles ou collectives :

UL CNT. Espace Nelson Mandela. 82, bd du général Leclerc ; 95100 Argenteuil. Libeller le chèque à l'ordre de CNT PTT 95 avec au dos « Soutien Autogestion ».

AUTOGESTION N° 1
Été
Automne
2017

Cahiers d'Analyses Syndicalistes Révolutionnaires et Anarcho-syndicalistes

SERVICES PUBLICS :



UN ENJEU DE LA LUTTE DE CLASSE

Union Locale CNT D'ARGENTEUIL



5€

Le flexibéralisme à marche forcée

L'offensive XXL sur le code du travail vue par trois économistes atterrés.

Débat en juin dernier, à l'université Paris 1, avec des économistes atterrés, Thomas Coutrot (ATTAC), Philippe Askenazy (CNRS), Emmanuel Dockès (GR-PACT, Groupe de recherche pour un autre code du travail). Relevé de conclusions.

■ Les lois de l'acharnement

Trente-cinq lois sur le travail depuis les années 80 : Emmanuel Dockès rappelle cet effort continu depuis au moins une trentaine d'années. Les futures lois visent à affaiblir encore plus la négociation collective et renforcer le dumping social dans les entreprises. Les salarié-es n'auront donc plus de garantie de justice, surtout dans le système français de luttes collectives. Le déséquilibre pèsera donc sur les salarié-es.

■ Moins de casque, plus de congés ?

La loi El Khomri ? Insuffisante. Il faut une extension du champ de négociation, jusqu'à la santé au travail. Exemple, caricatural, pour illustrer le propos : dans le BTP, le port obligatoire du casque peut être assoupli, contre des congés...

Cette fin de la hiérarchie des normes va développer les différentes formes de flexibilités, selon l'idéologie ultra libérale. D'après les économistes orthodoxes [libéraux, donc], ces nouvelles normes stabiliseraient les instables précaires (CDD, intérim), alors que cela détruit le droit actuel du licenciement.

En résumé, Emmanuel Dockès dé



sive ? Pour Philippe Askenazy, économiste du travail au CNRS, ces lois vont au-delà des souhaits du patronat et de l'Union européenne. Le but, c'est de changer radicalement de modèle, en passant à une vision ultra libérale selon laquelle la propriété privée doit primer sur les garanties individuelles fondamentales (dignité...). Dans l'entreprise, le droit de propriété des moyens de production et la liberté de gestion seraient donc brimés par le code du travail.

L'individualisme se voit renforcé : l'individu salarié doit être entrepreneur de lui-même. Ce qui abolit les corps intermédiaires, donc les syndicats. Avec l'auto-entrepreneuriat et l'ubérisation de l'économie, les contrats de type commercial priment sur les contrats de travail. Il n'y aura donc plus de protection et de garanties collectives, sécurité sociale...

■ Où tout cela s'arrêtera-t-il ?

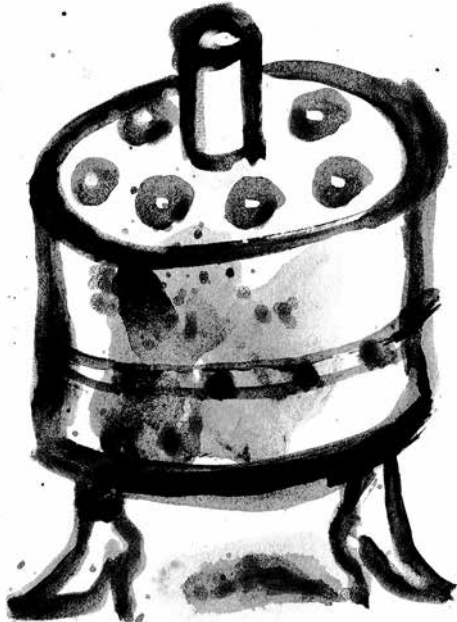
Pour limiter l'ampleur de cette offensive anti-sociale, le rapport de force doit changer, malgré l'élection de Macron. Thomas Coutrot d'ATTAC cite le refus de l'assouplissement de la loi Fillon sur les 35 heures par accord, le refus de la loi El Khomri par les électriciens de RTE (70 % des salarié-es). Il faut se servir du pragmatisme patronal (dans certains cas, les tauliers ne peuvent contredire la majorité de leurs salarié-es). L'application des lois El Khomri et Macron n'a pas eu d'effet dévastateur massif, sauf pour dissuader d'avoir recours

nonce les mensonges pour faire avaler ces lois :

- on ne lutte pas pour l'emploi et contre la précarité par ces réformes.
- on ne développe pas le dialogue social en muselant la représentation collective, en fusionnant les instances représentatives du personnel.
- ces lois complexifient le code du travail, au lieu de le simplifier.

■ Uberisé-es de tout le pays...

Pourquoi cette nouvelle offen-



aux prud'hommes, où le nombre de saisines a sérieusement chuté.

■ Hein, quoi, l'égalichance ?

Pour les intervenants au débat, il faut rejeter ce projet de loi et l'idéologie qui l'accompagne, dénoncer le concept d'égalité des chances dans les discours de Macron qui avance que l'État ne devrait garantir que ce qui est hors du marché (éducation, réinsertion dans certains cas). Mais l'égalité des chances ne peut être obtenue que par des acquis sociaux arrachés grâce à une défense et une

représentation collectives. Il faut aussi dénoncer le mythe macroniste du tout numérique : la technologie à outrance n'est pas le meilleur moyen de se développer économiquement.

■ Enterrer le travail mort

Il faut pour cela reconstruire une autre conception du travail, le repenser. Avec la financiarisation de l'économie, le management actionnarial prime, au détriment du côté créatif du travail. Le salariat actuel est une sorte de travail « mort ». Il est donc nécessaire de poser la question du travail comme un enjeu politique : le travail doit être vivant et être d'utilité sociale, démocratique, écologique. Produire, mais pourquoi ?

■ Sans décoder ?

Emmanuel Dockès a dirigé la rédaction d'un recueil de propositions pour un nouveau code du travail, pas très épais, délesté d'une grande partie des complexifications patronales. Les nouveaux articles respectent les normes européennes. Le système créé est donc très modéré : le changement est limité et ne propose pas une autre vision de la société.

■ Du vertical à faire tomber

Une « utopie » est donc nécessaire sans rechercher une « perfection » autoritaire voire totalitaire. Il y a donc deux solutions : la suppression du capitalisme et de l'État, tout en gardant une liberté d'entreprendre. Comment peut-on se libérer de cette contradiction ? La réponse, c'est l'autogestion.

Quant à l'État, c'est sa souveraineté qui est remise en cause. La défense de certains services publics est nécessaire. En résumé, la verticalité du pouvoir doit être remise en cause par de nouvelles formes d'organisations et de délégations.



■ Subordination marchande : on ne marche pas

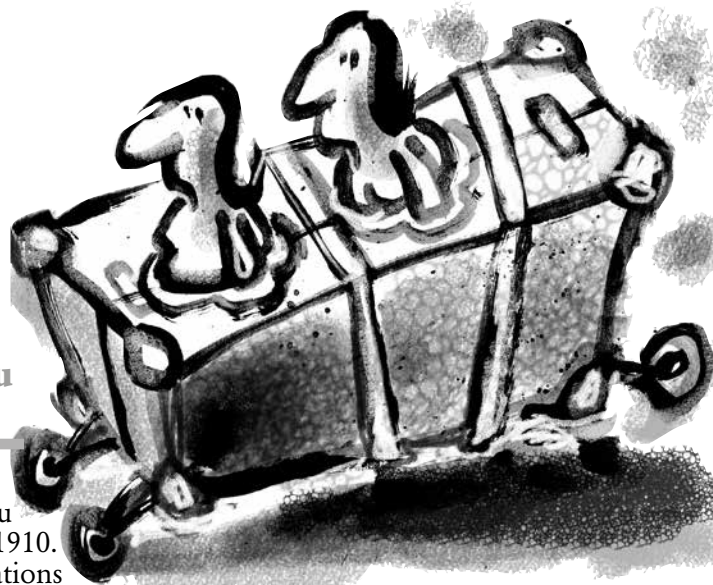
Les questions soulevées par le public ont souligné l'impact de l'offensive dans les quartiers populaires qui les subissent plus durement : les jeunes rejettent massivement le nouveau système ubérisé. Une inspectrice du travail fait remarquer que le salariat ubérisé est déjà bien présent et conforté avec la suppression de postes au sein de son administration. Une personne a conclu en disant que les lois transfèrent les risques du patronat vers les salariées. Le capitalisme ne repose que sur une abstraction : le travail n'est qu'une subordination marchande. ●

Compte-rendu par Jocelyne, Etpics 94.



Revenu contre salaire : l'offensive ultra libérale

La révolution libérale en cours a tout à gagner au revenu contributif, garanti, minimum, de base...



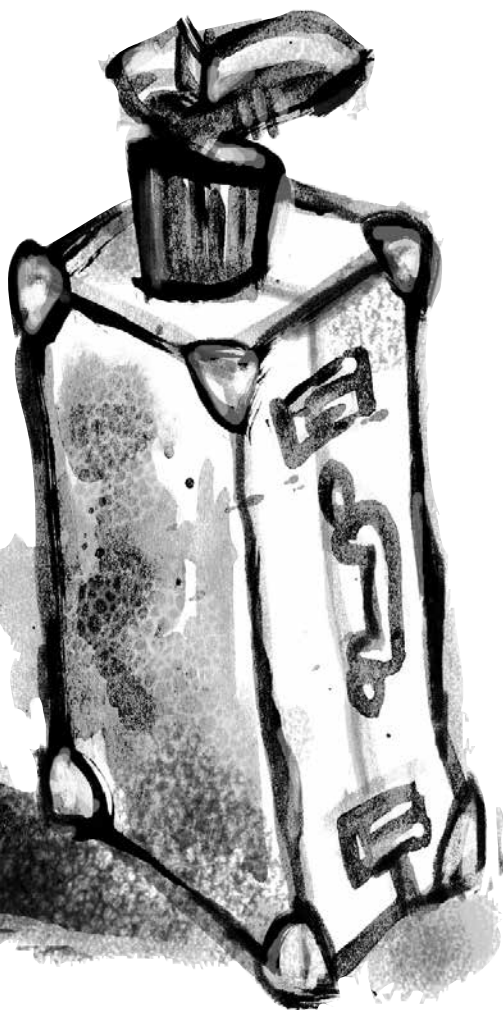
Contribution au débat, d'après un texte d'un militant de Quimper d'Agir contre le Chômage !

C'est la particularité d'une société libérale : les classes dirigeantes n'y sont pas conservatrices mais révolutionnaires. « La bourgeoisie ne peut exister sans révolutionner constamment les instruments de production, ce qui veut dire les rapports de production, c'est-à-dire l'ensemble des rapports sociaux » énonce déjà le Manifeste du Parti communiste, en 1848. La conservation de son pouvoir passe par la « révolution permanente » des relations de travail.

■ Supprimer l'emploi

Depuis le début des années 2000, ses discours, ses politiques ont profondément changé. Les classes dirigeantes veulent aujourd'hui détruire l'emploi afin d'accroître encore l'exploitation du travail dont elles tirent leurs profits. Rappel, à l'origine, l'existence d'un marché du travail n'était absolument pas le souhait d'une bourgeoisie de commerçants qui se « contentaient » de commander et de revendre des marchandises (exemple : les soyeux lyonnais du XIXe siècle, marchands de tissus). L'activité de travail restait socialement invisible, ce qui permettait aux propriétaires des capitaux de se laver les mains de sa réalité concrète dans les ateliers (journée de douze heures, travail des enfants, etc.). Les actions politiques des travailleurs ont obligé la classe dirigeante à se transformer en employeur et ainsi assumer des responsabilités liées à l'exploitation du travail, à l'origine de leurs profits.

Le premier Code du travail est adopté en 1910. Ces mêmes organisations de travailleurs, dans la relation d'emploi, ont progressivement doté de droits les salarié-es, limitant leur exploitation au travail grâce au droit du travail, à la Sécurité sociale, au salaire socialisé – voire à en finir avec l'exploitation elle-même (un-e retraité touchant sa pension ou un-e chômeur.euse touchant du salaire de l'UNEDIC est salarié-e et n'est plus exploité-e par personne).



■ Libre des contraintes de l'emploi

Pour mener à bien ce projet capitaliste de la destruction de la relation d'emploi, les classes dirigeantes vont créer et promouvoir le statut d'auto-entrepreneur-e : plus de salarié-e, plus d'emploi, plus d'employeur, place à l'« autonome », la vente « libre » de biens et de services sur un marché commercial. Le « marché du travail » disparaît. Formellement, le travailleur n'est plus exploité par aucun employeur et est donc « libéré des contraintes de l'emploi ». De quoi a priori satisfaire de nombreuses personnes qui cherchent à fuir l'emploi. En réalité, l'auto-entrepreneur-e est plus féroce exploitée-e que les salarié-es, perdant tous les droits attachés historiquement au poste de travail dans l'emploi (temps de travail réglementé, convention collective, UNEDIC, etc.). De fait, la plupart du temps, il ou elle est subordonné-e à un unique donneur d'ordre.

■ L'embrouille du revenu contributif

Pour rendre acceptable cette substitution, nos dirigeants vont promouvoir l'idée du revenu contributif : en fonction de sa performance économique, chacun-e (indépendant-e ou salarié-e) accumulera des « points » qui lui donneront droit à la formation, à la retraite, au chômage, etc. C'est la raison principale de l'étatisation de la sécurité sociale chômage (Unedic) voulue

par Macron, octroyant à l'État le plein contrôle de sa gestion. Certes, État et Medef l'avaient déjà, grâce à la collaboration de FO puis de la CFDT. S'est ainsi imposé la règle libérale « un jour travaillé donne droit à un jour chômé ». Autrement dit, des droits ouverts de façon strictement proportionnelle à la compétitivité du travailleur. Mais la fin du « paritarisme » accélère le processus, le but avoué étant de payer du chômage à des non salarié-es de façon à rendre acceptable le statut de travailleur indépendant (avec l'argument imparable de la « justice »).

■ Minimum pour les non compétitifs

Le système a prévu celles et ceux qui ne gagneraient plus d'argent comme travailleur-ses indépendant-es et qui auraient épuisé leur droits au chômage, c'est-à-dire qui ne seraient plus compétitifs-ves. On leur octroiera alors un « revenu garanti », « minimum » ou « revenu de base », via la réorganisation des minima sociaux existants.

Se met donc en place la destruc-

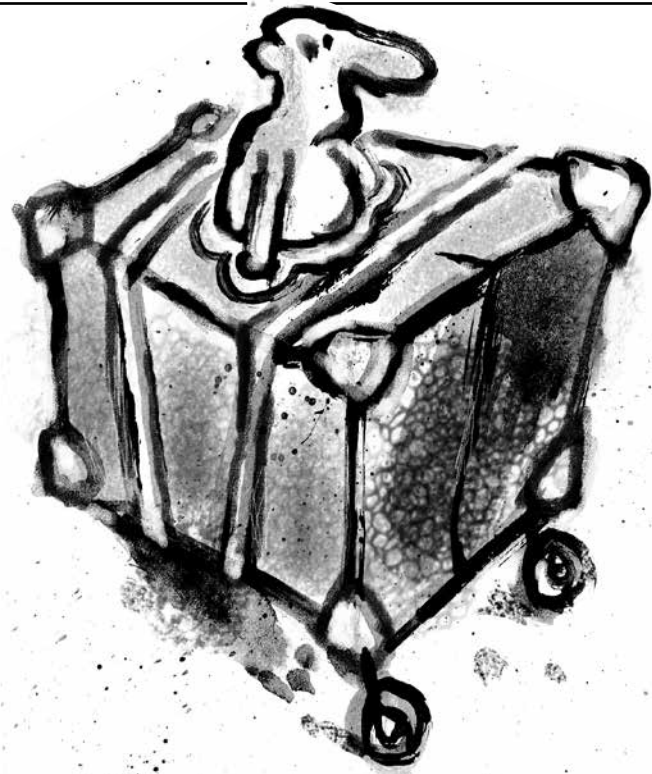
tion capitaliste-révolutionnaire du régime général de la Sécurité sociale. Ce système s'appuyait sur le salaire (la cotisation sociale) et qui, à la sortie de la Seconde Guerre mondiale, a donné des droits à la décision économique aux salarié-es, via leurs syndicats qui géraient les cotisations sociales. Ce qui a permis entre autre de construire l'hôpital public sans endettement ni impôts. À des salarié-es doté-es de droits politiques contestant ceux des employeurs, la bourgeoisie substitue progressivement des travailleur-euses juridiquement indépendant-es. Leurs revenus ne sont liés qu'à la vente de biens et de services sur les marchés. Ils et elles cumulent des droits individuels calculés selon leur performance économique et « bénéficient » d'un filet de sécurité, revenu de base, CMU, quand ils et elles ne sont plus performant-es. Cette maigre sécurité n'est même pas un lot de consolation, c'est une des conditions d'acceptation du système, un garant de son équilibre social.

Auto-entrepreneuriat, revenu contributif, revenu minimum, voilà la sainte trinité bourgeoise. L'offensive sociale frappe d'abord les moins qualifié-es, les plus précaires, les moins organisé-es collectivement.

Face à cette attaque, le « mouvement social » est tragiquement pris en défaut et en permanence sur la défensive.

■ La chimère du retour au plein emploi

La défense de la réduction du temps de travail n'est plus crédible. Qui croit encore à la possibilité d'atteindre le plein emploi avec une RTT même massive alors que les listes de Pôle emploi enregistrent officiellement plus de 6 millions de personnes. Même pendant la reconstruction d'après-guerre, jamais notre économie n'a créé un tel « volume » d'emplois. Rappel : le passage aux 35 heures aurait créé au mieux 400 à 500 000 emplois. Un passage aux 32 heures ne ferait pas mieux. Même le passage à mi-temps de toutes les employé-es ne suffirait pas à créer 6 millions d'emplois ! Et surtout, une RTT « massive » ne serait possible que grâce à une baisse



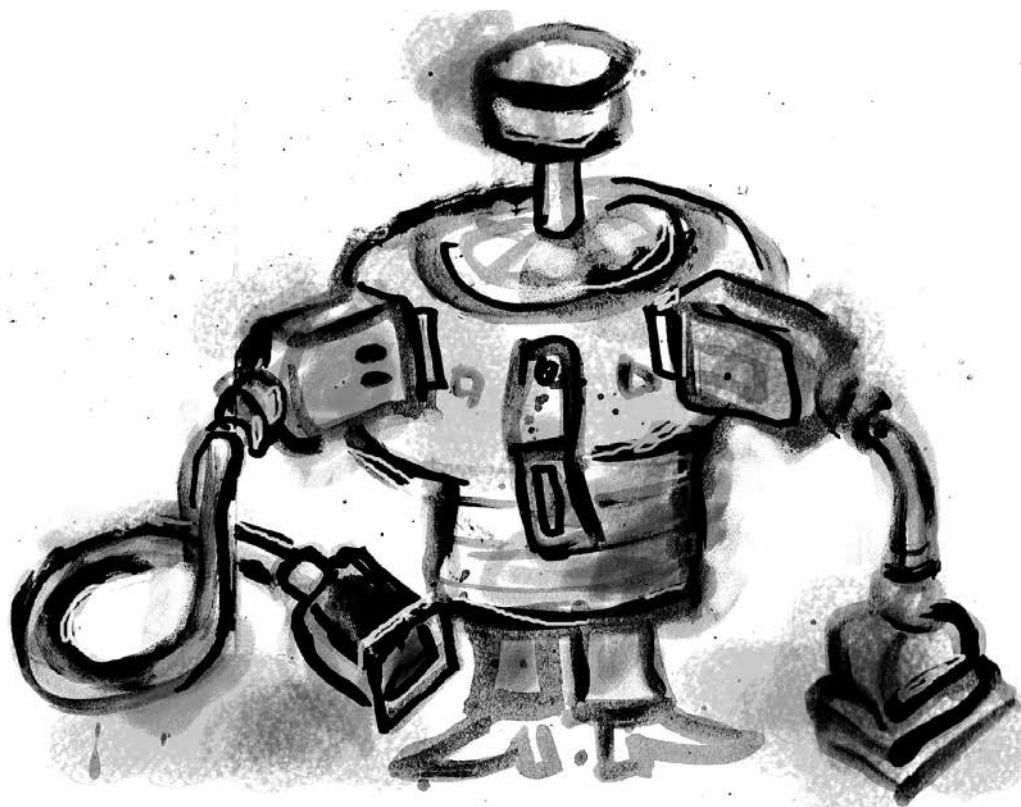
des salaires (directs ou indirects – les cotisations sociales – comme avec les lois Aubry). Sauf à retenir l'hypothèse plus qu'improbable de laisser fragiliser les taux de profit des entreprises c'est à dire remettre en cause l'essence-même du capitalisme.

■ Le piège du revenu

Soutenue par certaines organisations de lutte contre le chômage, la défense du revenu entre aujourd'hui en parfaite résonance avec l'offensive des classes dirigeantes qui veulent tant réduire les cotisations sociales et les salaires pour les remplacer par l'impôt et le revenu. La baisse des salaires a principalement pris la forme jusqu'à présent d'exonérations de cotisations sociales. Ce qui devrait s'accroître sous Macron puisque les cotisations « salariales » (payées par les employeurs) chômage et maladie seraient supprimées, basculées sur une augmentation de la CSG (un impôt payé essentiellement par les salariés).

■ La casse Macron

Macron veut accentuer la casse du code du travail, la priorité donnée aux accords d'entreprises sur la loi et les accords de branche par la loi El Khomri. Les objectifs sont maintenant la baisse des salaires nets, directement perçus par les salarié-es. (Notons que ce mouvement a été inauguré par les lois Auroux de 1982 qui rendaient déjà possible, au niveau de l'entreprise, une dérogation aux dispositions plus favorables négociées au niveau de la branche ou



des conventions collectives...)

■ Le réformisme de l'impôt

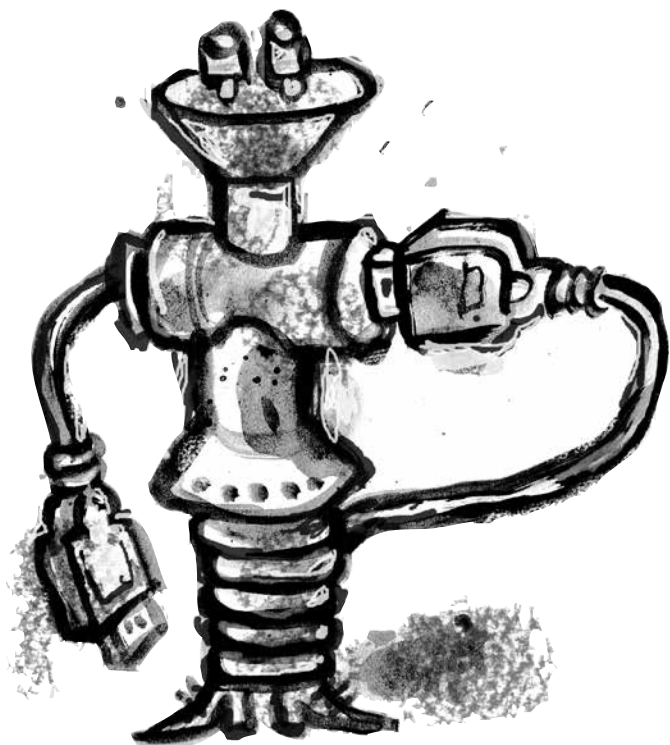
Un revenu est payé par l'impôt. Or, l'impôt ne touche pas au rapport entre le travail et le capital. Il laisse les profits se former (avec toutes les conséquences écologiques et sociales que nous connaissons) et ensuite, éventuellement – dans la réalité très peu –, il corrige les inégalités. Vouloir « taxer les profits », « imposer le capital » via une « fiscalité juste » conduit à ce paradoxe qu'il nous faudrait souhaiter des profits élevés afin que l'impôt rapporte beaucoup d'argent ! Les salaires eux, et notamment la cotisation sociale, contestent la formation même des profits. Ils montrent que nous n'avons pas besoin d'eux, ni de capitalistes, pour financer la production de richesses utiles, garantir le bien commun.

■ Le legs du CNR

Les cotisations constituent le legs du Conseil national de la résistance qui en faisait l'outil principal de la gestion des salaires et de l'économie par les salarié-es. Cet outil révolutionnaire anticapitaliste (spécificité française) doit être cassé par la révolution libérale en cours. Le revenu de base est donc promu par les classes dirigeantes, seul biais capable de rendre supportable la terrible situation de précarité de l'auto-entrepreneuriat et du revenu contributif.

■ Un revenu à combattre

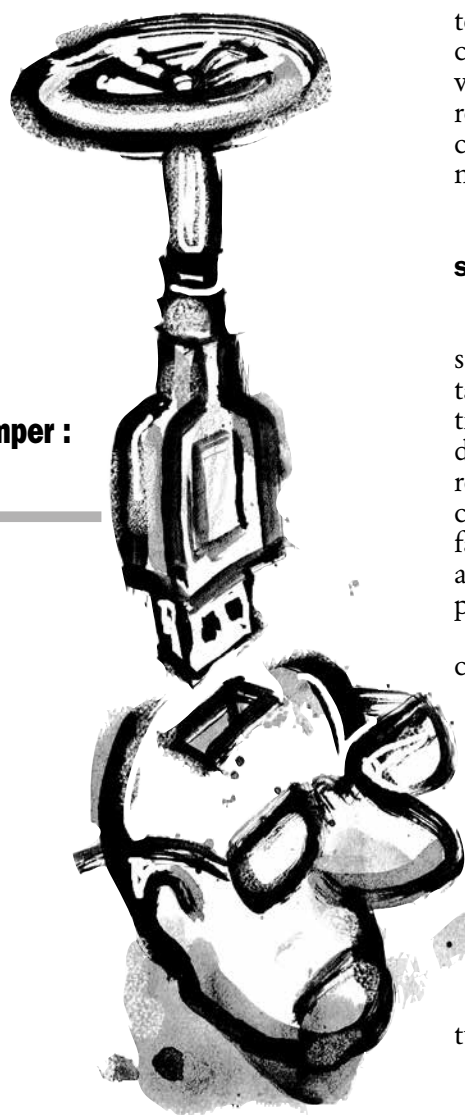
Dans ces conditions, le retour aux revendications de type RTT et revenu garanti serait une erreur tragique. Aucun mouvement de lutte ne peut espérer l'emporter, voire même survivre, s'il répète inlassablement des mots d'ordre vieux de vingt ans, face à une offensive de classe, parfaite-



ment orchestrée et imaginative, menée par l'État, le patronat, la CFDT. Autant vouloir arrêter des Panzerdivision en rejouant la guerre des tranchées ! Pire, cela revient même à leur baliser le chemin puisque, encore une fois, la défense du « revenu » (contre le salaire) est une arme des classes dirigeantes, via la fiscalisation de la Sécu (CSG) et le statut d'auto-entrepreneur. Ce sont bien des revenus et non plus des salaires que souhaitent verser l'État et les classes dirigeantes !

Les positions que défend AC ! Quimper : un autre salaire est possible

Salaire à la qualif. Le versement d'un salaire ne serait plus déterminé par l'emploi mais par la qualification. Toute personne, dès 18 ans, doit se voir attaché un salaire à hauteur de son niveau de qualification (défini dans les conventions collectives), avec au niveau 1 de qualification un salaire supérieur au SMIC (qui correspondait à l'origine au seuil de pauvreté...). La personne conservera ce salaire toute sa vie – il pourra augmenter si la personne réussit des « épreuves de qualification » – qu'elle travaille dans une entreprise ou non. Comme pour les fonctionnaires ou les retraité-es, le salaire serait dorénavant personnel et inconditionnel.



■ Attaquer les revenus du capital

Ce financement d'un salaire universel doit s'opérer par une augmentation des cotisations sociales qui attaquera l'existence même des revenus de la propriété capitaliste. Rappelons que ceux-ci sont valorisés à hauteur de 300 milliards d'euros et qu'ils donnent droit au versement chaque année de 120 milliards de revenus de la propriété (dividendes, intérêts).

■ Voir disparaître l'emploi, pas le salaire

Cette contre-offensive du mouvement salarial fragiliserait les institutions capitalistes. Elle viserait elle aussi la disparition de l'emploi (dans lequel les salarié-es demeurent exploité-es). Mais, à la différence du projet des classes dirigeantes, cette sortie de l'emploi s'opérerait de façon émancipatrice, « par le haut », en attachant le salaire à la personne et non plus au poste de travail.

Elle supprimerait la division salarié-e/chômeur-se et la distinction homme/femme. Reconnues comme qualifiées, ayant dorénavant droit au salaire attaché à leur personne, les femmes ne subiraient plus massivement temps de travail et salaires partiels. En supprimant les employeurs, elle nous obligerait à prendre nos responsabilités en matière de travail et d'écologie et à décider quelle société nous voulons bâtir.

Alors, alors seulement, nous pourrions contre-attaquer et défaire l'actuelle offensive de classe. ●

*D'après un texte de Dominique Lachosme AC !
Quimper, juillet 2017*



Ce qu'engendre le patriarcat

Extraits d'une brochure réalisée par des cénétistes de Bordeaux.

Il ne suffit pas d'inscrire « anti-sexiste » au fronton d'une maison commune ou au bas d'un tract pour faire disparaître les discriminations, agressions et oppressions sexistes. Pas plus que la trilogie « liberté, égalité, fraternité » affichée aux façades des mairies républicaines ne garantit ces trois principes. Cette brochure revient sur quelques notions importantes.

■ Le patriarcat fait système

Le système capitaliste crée la classe. Le système colonial crée la race. Le système patriarcal crée le genre (sexe social). Définir le patriarcat comme un système donne des outils de luttes collectives (on sort de la situation individuelle où les violences ne seraient que des faits divers liés au caractère de la personne) et cela vi-

sibilise les violences qu'on dira « patriarcales » (plutôt que sexistes), englobant homophobie, lesbophobie, transphobie et toutes formes de violences liées à l'organisation patriarcale de la société où le groupe des hommes tient une place dominante et constitue la norme, la référence.

Affirmer que le système colonial induit le racisme ne veut pas dire que tou-ttes les blanc-hes sont racistes, mais que tou-ttes tirent des privilèges de cette organisation de la société. Idem pour le système patriarcal qui induit le sexisme sans signifier que tous les hommes sont sexistes. Mais tous les hommes hétéros tirent des privilèges de cette organisation de la société.

■ Cul entre deux chaises

À tout moment, un-e dominé-e

peut se trouver le cul entre deux chaises, « trahir » ainsi ses sœurs, sa classe, ses frères, pour survivre, se protéger, avoir des droits... Pour autant, ce n'est pas l'opprimé-e qui est responsable de son oppression mais le système qui parfois ne lui laisse pas le choix. Il est indispensable d'avoir un niveau de conscience suffisant des trois systèmes de domination pour pouvoir reconnaître que l'on peut se trouver du mauvais côté de la barrière car faisant partie d'un groupe dominant. La lutte collective est là pour donner les moyens de pouvoir choisir et échapper le plus possible à son oppression. Nous n'avons pas encore aboli le patriarcat, le capitalisme, le racisme. En attendant, notre rôle n'est pas de culpabiliser les dominé-es mais de leur donner envie de lutter.

Intersectionnalité : le mix

Racisme, capitalisme, patriarcat, trois oppressions mêlées.

Le capitalisme est un système économique fondé sur le marché libre, la concurrence, la recherche du profit. Une minorité est propriétaire des moyens de production fait de la plus-value avec la force de travail des ouvrier-es, salarié-es, exploité-es.

Racisme et colonialisme hiérarchisent des individu-es selon la couleur de leur peau.

Les racisé-es héritent des discriminations subies par leurs parents immigré-es. Quoiqu'il les fassent, illes

sont d'abord perçu-es comme immigré-es et donc racisé-es. De la même façon les femmes sont perçues avant tout comme femmes.

Le patriarcat hiérarchise des individus selon de leur sexe. Le sexe biologique est le sexe avec lequel on naît, qu'on ne choisit donc pas, et qui nous enferme dans l'idée que c'est la nature, qu'on n'y peut rien. Le sexe social est notre place dans la société définie par le patriarcat selon notre sexe biologique. Les femmes ne sont pas tendres, douces, atten-

tionnées par nature. Les hommes ne sont pas forts, courageux par nature. (1) La société nous éduque pour que nous cadrions avec cette représentation naturelle essentialiste (le courant féministe essentialiste considère qu'hommes et femmes n'ont pas les mêmes caractéristiques, qualités, de par leur nature biologique différente, mais qu'être féministe consiste à valoriser les caractéristiques féminines). Parler de sexe social permet de comprendre que cette construction sociale, on



peut la changer, choisir, déconstruire, alors que le sexe biologique, non. Le milieu social n'est pas inscrit dans les gènes mais dans une reproduction sociale. On a beau être né·e fils ou fille de patron, on peut déconstruire et refuser son milieu social.

■ Recoupements

Très souvent, patriarcat, capitalisme et racisme se recourent : les violences contre une femme précaire racisée sont triples. Quand une salariée aux revenus confortables ne veut pas subir la double journée de travail (travail rémunéré et travail domestique gratuit), elle peut faire appel à une femme de ménage, quelque fois sans papiers. Sa solution individuelle ne change donc rien à la logique patriarcale, de classe et raciste. Être femme et/ou racisé·e dans le monde du travail : double ou triple peine, qui peut démarrer par la discrimination à l'embauche.

On entend souvent que le racisme n'est pas l'apanage des blanc·hes... La preuve ? Des chefs de tribus ont livré des esclaves aux négriers blancs contre bijoux et argent. Mais cet exemple ne dédouane en aucune façon les blancs de l'application de leur système raciste, et ne rend pas les noir·es responsables de l'esclavage. Il met juste en évidence une intersection entre une domination raciste des blanc·hes sur les noir·es et une domination de classe, des noirs dirigeants sur des classes noires « inférieures ». La race biologique n'existe pas, contrairement à la race sociale, institutions et population « racialisant » les individu·es.

(1) pour l'influence des « hormones », écouter ou lire les travaux sur les soi-disant cerveaux mâles, et femelles, de Catherine Vidal.

Une vraie conscience de genre ? Par analogie avec une conscience de classe.

Quatre préalables :

1 : Si le patriarcat est une organisation globale de toute la société, personne n'y échappe.

2 : Se dire que n'importe quel mec peut être un violeur même si par ailleurs il est politisé, conscient d'autres systèmes de domination.

3 : Dans un système patriarcal, un mec ne peut pas se dédouaner par de simples déclarations, communiqués, condamnations.

Dire « Les méchants, c'est eux, pas nous » ne sert qu'à absoudre nos camarades hommes de tous leurs comportements d'agresseurs violeurs

(Cf. Christine Delphy in « *Classer dominer* », les Français blancs utilisent le machisme des arabes pour ne pas reconnaître leur propre machisme. En fait, les arabes seraient machos parce qu'arabes, c'est dans leur culture, du coup, les blancs français ne le seraient pas).

4 : Mettre en avant le principe de précaution. Chercher à savoir ce qui est arrivé, sans partir sur la base de « c'est une erreur ». Si c'est un fait avéré, on aura bien fait de soutenir, protéger une victime ! Si c'est une accusation mensongère, il y a toujours possibilité de réparation pour la personne accusée !

Quelle approche ?

Pour nous, militant·es, l'enjeu est de trouver des formes de ripostes et de luttes hors de la complaisance et des pièges étatiques, ou religieux.

Depuis les années 80, il existe des structures d'accueil spécifiques féministes (numéro gratuit, assos type « SOS viol »). Féministes mais institutionnels, ces accueils ont peu de moyens pour fonctionner (subventions aléatoires).

Il existe différentes approches des violences :

Essentialiste : les hommes sont violents par nature, on doit donc apprendre à éviter leur violence, s'en protéger. Mais on ne les changera pas.

Psychologisante : il est coléreux,

fou, alcoolique... D'où une gestion individuelle qui ne reconnaît pas ce que la société autorise. Ce parti pris dédouane souvent le violeur, qu'on excuse une fois la « crise » passée.

Féministe matérialiste : il faut combattre la structure qui organise et permet ces violences. Cette approche appelle une riposte collective par les intéressées elles-mêmes. C'est l'approche féministe adoptée dans les milieux militants (libertaires, extrême gauche).

Même si le milieu militant privilégie l'approche matérialiste, il faut rester vigilant·e, face à un cas concret, à ne pas trouver des excuses psychologisantes (alcool, jalousie, provoc de la victime...).



Ni pitié ni morale...

Quelques conseils pour guider l'accueil de femmes victimes de violences.

Ce qu'il faudrait éviter :

- Mettre en doute la réalité des faits de violence que relate la victime. La confiance accordée et ressentie est une condition préalable indispensable pour que la personne reçue s'exprime pleinement et que certaines confusions se dissipent lors de l'entretien.

- Considérer la personne violentée comme une « victime-à-vie », c'est-à-dire comme une personne incapable de s'en sortir, dépourvue de ressources psychologiques personnelles.

- Refuser l'entretien en réorientant vers une structure avant d'avoir pris



le temps d'écouter, d'entendre et de manifester compréhension et solidarité.

- Ne pas accorder la même importance aux violences subies dans un passé lointain et aux agressions récentes.

- Exprimer une pitié compatissante du genre : « *Ma pauvre, c'est terrible !* » ; « *C'est honteux* » ; « *Comment*

de telles choses peuvent-elles arriver ? »

- Exprimer un jugement moral. Il faut éviter et, en règle générale, bannir tout terme relevant de la morale notamment condamnant l'auteur des violences : « Cet homme est un bourreau », « un grand pervers ». Au contraire, il faut utiliser des termes de droit, nommer et désigner les faits par la qualification que leur attribue le code pénal.

- Énoncer un jugement condamnant l'agresseur. Il importe plutôt de condamner ce qu'il a fait, c'est-à-dire les actes, agissements qui ont porté atteinte à la femme violentée.

- Terminer l'entretien abruptement : il faut au contraire préparer et annoncer la fin du temps partagé.

- Omettre de prévoir une suite à ce moment de partage, l'attention portée par autrui aux perspectives est un élément particulièrement réparateur pour la victime.

- Demander à la personne accueillie de formuler ses priorités dans sa demande d'aide.

Ce qu'il faudrait faire :

- Exposer brièvement la fonction et les objectifs de l'instance qui accueille.

- Poser les limites et les conditions de l'entretien et de l'intervention.

- Veiller à ce que la personne reçue

soit et se sente en sécurité pendant l'entretien.

- Poser le repère de la loi : s'agit-il d'une infraction, délit ou crime ? une plainte a-t-elle été déposée ? Qu'envisage-t-elle à ce propos ?

- Écouter avec considération, respecter, accepter et croire ce que dit la personne (ce n'est pas toujours facile) prendre en compte son évaluation des faits et ne pas réajuster à ses propres normes, par exemple considérer comme mineures certaines formes d'agression sexuelle (exhibitionnisme, masturbation,



pornographie...).

- Demander à la personne accueillie de formuler ses priorités dans sa demande d'aide.

- Renseigner sur les lieux de prise en charge : psychologique, sociale, judiciaire, médicale, Pas juste l'info, rarement assimilable telle quelle, mais de façon circonstanciée, favorisant la possibilité d'y recourir. Il faut un échange sur l'opportunité de telle démarche, son intérêt, le mo-



ment où elle peut devenir réalisable.
 - Informer des procédures et recours possibles en prenant garde à ne pas évincer le risque, toujours présent, d'une suite judiciaire qui ne réponde pas aux aspirations de la victime. Replacer le travail de l'enquête policière et judiciaire dans le cadre général de la loi, en expliquant les processus d'instruction et d'enquête à charge et à décharge.

- Rassurer, sans minimiser ni banaliser.

- Nommer explicitement les formes de violence exercées, énoncer leur incrimination, traduire en langage judiciaire : « C'est ce que la loi appelle séquestration, viol... » Une victime a des droits, elle peut les faire valoir en portant plainte. Qu'a-t-elle envisagé, décidé à ce propos ?

- En cas d'absence de recours à la justice : analyser les raisons pour lesquelles cette décision est prise actuellement, inviter à la réflexion.

- Dans les situations de violence conjugale, aider à repérer le cycle de la violence.

- Respecter les scénarios et plans de protection utilisés par la personne agressée.

- Rendre à l'agresseur la responsabilité de ses actes : une victime n'est pas responsable de la violence exercée à son encontre. Démonter le mode opératoire de l'agresseur et sa stratégie.

- Terminer l'entretien sur des perspectives positives, ou du moins actives, et ne pas se quitter avant que la personne reçue envisage l'avenir (même très proche) et non plus seulement les faits de violence subis.

Les blocages existants

Difficulté à croire la victime. On met systématiquement en avant la présomption d'innocence et la présomption d'erreur (« *Ab mais ça peut être faux...* ») au lieu de mettre en avant le principe de précaution : « *Oui, ça peut arriver* ». Du coup, on ne croit pas les personnes qui portent la parole, on suspecte la victime d'avoir d'autres intentions, etc. Avons nous les mêmes difficultés à croire un.e salarié.e qui rapporte des violences patronales ? Non ! Quel syndicat invoquerait la présomption d'innocence pour un patron ?

- Quelle parole est légitime ? Qu'est ce qui fait que la parole de féministes n'est pas entendue comme une parole d'expertes dans le

cadre d'une agression de type patriarcal ? Le/la camarade syndicaliste qui entend le récit d'une agression patronale, est pourtant jugé.e légitime pour rapporter les faits.

- Pourquoi ne croit-on pas ? La suspicion de la victime est forcément une méconnaissance de ce qu'est un viol. On la suspecte de vouloir foutre la merde. Or quel intérêt aurait-t-elle quand on voit ce qu'elle

perd quand elle dénonce ?

- Refus d'accepter d'être du mauvais coté de la barrière. Instrumentalisation d'autres principes politiques, comme l'autonomie des luttes pour éviter le débat. ●

CNT.33



Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello
 CPPAP N° 0618S06521 TGI N° 97/93

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org
 CS c/o CNT Stics 13
 c/o 1.000 Bâbords
 61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org
 C/O CNT 18 Avenue de Sierre
 07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org
 C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas
 Impression sur papier certifié PEFC

Imprimerie Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Le Combat syndicaliste sort en début de mois.
 Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou.tes !

Hambourg



Stratégie de la tension à Hambourg.

Le G20 à Hambourg, revue des événements et appel à la solidarité

Du 6 au 8 juillet 2017, le sommet du G20, une rencontre annuelle entre les soi-disant chefs des 20 États les plus puissants au monde et leur cortège d'actionnaires et d'industriels, a eu lieu à Hambourg. Il y a plusieurs mois déjà, des protestations contre cette rencontre s'étaient fait entendre, et une mobilisation forte vient d'avoir lieu contre ce sommet.

■ Contre le G20 ?

En voici quelques raisons. Les chefs de ces 20 États et leurs lobbies respectifs se prennent le droit de décider de la politique mondiale. Ils représentent seulement une minorité des États sur cette planète et sont loin de représenter toute sa population. On peut aussi dire qu'ils représentent les intérêts des industriels et financiers dont ils font partie, et qui les influencent. On aussi mettre en question le fait qu'ils aient été élus dans le sens du système démocratique qu'ils se disent de défendre (voir infobox).

Les résultats de cette politique sont désastreux. Les G20 mènent de nombreuses guerres pour obtenir l'accès à certaines ressources (pétrole, métaux, terres rares, eau, etc.) ou pour contrôler le transit des biens commerciaux. Rappelons qu'aucune guerre n'est « propre », « humanitaire » ou « démocratique », mais est toujours l'exécution de la loi du plus fort. Dans toute guerre des milliers d'humains meurent. Pour alimenter ces guerres, les budgets militaires augmentent sans cesse dans les États



du G20.

La politique des G20 a également mené à la destruction de l'environnement. On parle de pollutions irréparables, de sols stériles, et radioactifs, de l'eau empoisonnée, du changement climatique, d'extinction d'espèces, etc. Officiellement ces politiciens se montrent concernés (ou pas), alors qu'ils sont directement responsables de ces destructions. Même l'« accord de Paris », cette entente minable sur le changement climatique, a été complètement enterré à Hambourg.

Au lieu de se s'occuper à résoudre ces problèmes, on se trouve au début d'une guerre économique entre les États-Unis et l'Union Européenne



et d'un état de crise cimenté. Ces tensions économiques nous sont ensuite présentées pour justifier des coupes budgétaires dans le système de protection sociale, la baisse des

salaires et l'augmentation du temps de travail, les retraites diminuées, etc.

Plus spécifiquement, le choix d'organiser le G20 à Hambourg était de la pure provocation. Le sommet était l'occasion d'assiéger le Schanzenviertel, un des quartiers alternatifs les plus vivants d'Europe, pendant des mois et avec des milliers de policiers (voir plus bas).

Au final cette mise en scène a coûté 400 millions d'euros, qui migrent ainsi des caisses publiques dans des poches privées.

■ Actions contre le G20

Pendant le sommet du G20, a eu lieu un contre sommet où des alternatives à la société capitaliste ont été discutées. Lors de ce contre-sommet ont également été thématiques des scénarios de transitions vers ces autres modèles, et échangés des expériences de projets existants.

Les actions qui ont été menées directement contre le G20 reflètent la diversité du mouvement : de nombreux rassemblements, sit-ins et actions de blocages ont eu lieu avant et pendant le sommet avec plusieurs milliers de participant-es. Pendant toute la semaine, des manifestations se sont déroulées, la première (25 000 personnes) et la dernière (100 000 personnes) étant les plus grandes. Puis de nombreux banderoles ont été accrochées sur des toits et sur des ponts traversant l'Elbe. Il y a eu une manifestation en bateau et à la nage, et de nombreux happenings artistiques. Parmi lesquels la marche d'un bon millier de personnes peintes en gris, représentant

nos vies monotones d'esclaves du travail. Une autre action très médiatisée a été le voyage d'une centaine de militant-es dans un train spécial à travers l'Allemagne, équipé d'un grand nombre de tracts, brochures et livres. L'objectif de ces actions était à la fois de déranger le déroule-



ment du G20, de mettre en question notre système existant et de montrer le chemin vers des alternatives.

■ La chasse aux campeurs

Les actions pour une autre société et contre le G20 n'ont pas seulement été portées par la population de Hambourg, mais par des gens venus de toute l'Allemagne et des autres pays. Pour les accueillir, se rencontrer et expérimenter avec des modèles de l'autogestion à petite échelle, deux camps avaient été prévus, mais ils ont par la suite été interdits par la justice allemande. Une semaine avant le G20, un camp a finalement été autorisé, mais seulement pour un tiers des personnes prévues, et sans douches ni moyens de cuisiner sur place. Le 3 juillet, jour de l'installation du camp, l'endroit a été occupé par la police, qui s'est

finalement retirée après plusieurs heures de négociations et grâce à une décision des tribunaux. Mais au début de la nuit la police a annoncé qu'il fallait dégager le camp et s'est mise à attaquer 15 minutes plus tard, alors que le camp était autorisé. L'attaque a causé les premières blessures de la semaine contre le G20 et de nombreuses tentes et sacs de couchage ont été volés par la police. Ayant besoin de dormir, des militant-es ont commencé à installer des tentes un peu partout dans la ville, mais ont été chassés très rapidement par la police. En solidarité, de nombreux habitant-es de Hambourg ont ouvert leurs jardins et maisons pour accueillir les militant-es. Puis des institutions culturelles comme le « Deutsches Schauspielhaus » et même l'église de St.Pauli ont également accueilli des gens. Remarquons qu'à cet en-



droit, des sans-abris avaient déjà été expulsés et chassés de Hambourg quelques semaines avant par la police.



■ De la violence policière

Quelques semaines avant le sommet du G20, la police était sûre que 10 000 autonomes allaient venir à Hambourg pour y vivre leurs fantasmes de violence. Et comment empêche-t-on la violence potentielle de se produire ? Avec plus de violence ! C'est pourquoi Hartmut Dubbe a été nommé coordinateur de la police pour le G20. Ce dirigeant de la police est connu pour sa « ligne dure » et son mot d'ordre « Quand la police sort, ça doit faire mal ».

En amont, de nombreux logements et projets alternatifs ont été pris d'assaut par la police. Des portes et des fenêtres ont été défoncées systématiquement, même quand les victimes voulaient les ouvrir et donner les clés. Des personnes ont été menacées par armes à feu, menottées et frappées pendant qu'elles étaient menottées et allongées sur le ventre. Des ordinateurs, disques durs et portables ont été perquisitionnés et de nombreuses personnes détenues en « arrestation préventive ».

Puis, petit à petit, 20 000 policiers, 20 hélicoptères, 43 canons à eau, des bulldozers blindés, des drones, 120 chevaux et des chiens de police ont été stationnés à Hambourg. L'armée était également présente pour donner du « soutien ». Depuis plusieurs mois les habitant-es du Schanzenviertel se sont vus confrontés à des contrôles massifs, des humiliations et des insultes policières. De nombreux magasins ont réalisé des pertes, parce que leurs clients ne venaient plus.

Sur les autoroutes, dans des gares et aéroports, la police a contrôlé un grand nombre de personnes qui étaient en train de se rendre à Hambourg et a fouillé leurs bagages et portables.

Pendant la semaine d'action, la police s'est montrée de son côté le plus agressif. Des camps, blocages et manifestations non violents ont été continuellement attaqués et provoqués. Plusieurs fois, des véhicules de police, et une fois une limousine de diplomates, ont foncé dans des manifestations et dans un sit-in. Heureusement, les gens ont réussi de se sauver à la dernière seconde. Puis, surtout pendant les soirées, la police a utilisé des canons à eau, matraques et gaz lacrymogène contre des gens qui étaient en train de danser dans les rues, ou juste de boire une bière sur une terrasse de restaurant.

Une apogée des ces attaques s'est produite lors de la manifestation autonome « Welcome to Hell » le jeudi après midi. L'endroit prévu pour le départ de la manif était occupé par la police. Pendant le rassemblement, des véhicules et unités de police ont traversé la place sans cesse et toutes les participant-es ont été filmé-es. Après 50 mètres de marche, la police a encerclé et attaqué la manifestation parce que « quelques individus étaient cagoulés ». Cet argument a justifié l'utilisation de 4 canons à eau, des matraques et du gaz lacrymogène contre la manifestation entière. Choquées par la violence de la police et en état de panique, de nombreuses personnes ont tenté de se sauver en escaladant le mur du port pendant que la police les ciblait avec les canons à eau. Par pure chance, il n'y a pas eu de morts ce jour-là, mais des centaines de personnes ont été blessées, dont une dizaine gravement. Un militant ne va plus jamais pouvoir marcher : sa colonne vertébrale a été fracturée.

D'autres actions répressives ont eu lieu pendant toute la semaine, comme les attaques continues contre les camps, même sur des

terrains privés, et autres perquisitions. Le centre international B5 a



été complètement démoli pendant une de ces perquisitions par des centaines de policiers. Les gens sur place ont été menottés et maltraités pendant des heures. La jambe d'un militant a été brisée. Après quelques heures, la police est partie en disant... n'avoir rien trouvé. Le centre international B5 fait du travail politique totalement légal et transparent, et a servi pendant la semaine d'action de centre de presse des médias de gauche et de lieu de travail pour de nombreux journalistes.

Malgré sa présence massive, la police a demandé du renfort de toute l'Allemagne et même de l'Autriche, qui depuis Vienne a envoyé des unités connues pour leur comportement violent.

Pendant les journées de jeudi, vendredi et samedi, des portables et GPS ont été brouillés par la police, comme prévu.

Le train spécial a été plusieurs fois arrêté par la police, tentant de filmer et contrôler tous ses passager-es.

Malgré toutes ces attaques et provocations, les manifestations sont restés non-violentes.

■ Le concept de prison éphémère Centre de rassemblement des prisonniers (GeSa)

Uniquement pour le G20, un nouveau « centre de rassemblement de prisonniers » (GeSa), une sorte de prison transitoire où des gens arrêtés par la police attendent leur procès - ou leur libération -, a été construit à Hambourg, en prévision.

Deux types de cellules, individuelles (3 m²) et pour 5 personnes (9 m²). En théorie, dans les 12 heures qui suivent l'arrestation, on doit être inculpé d'un crime ou être relâché. En pratique, les militant-es y ont été retenu-es pendant 10 à 30 heures - voire plus - avant même de connaître la raison pour laquelle ils et elles ont été arrêté-es. Pendant ce temps, leur seule nourriture était du pain sec et de l'eau (!) et, souvent, des traitements médicaux ont été refusés aux blessé-es. Puis on a systématiquement empêché les prisonnier-es de dormir, en laissant la lumière allumée et en frappant aux portes toutes les 20 minutes. De nombreuses personnes ont été forcées à se déshabiller complètement devant la police, soi-disant parce qu'ils auraient pu cacher des objets dangereux. Un avocat qui a protesté contre ce traitement humiliant et inhumain a été frappé au visage, on lui a retourné le bras et il a été expulsé du GeSa. De nombreux documents attestent de cas où des avocats n'ont pas pu voir leurs mandants.

Une manifestation de solidarité qui s'est dirigé en direction du GeSa a été entièrement arrêtée. Les participant-es ont été inculpé-es de chefs d'accusations absurdes et ont été relâché-es par la suite sans même voir un juge.

■ Émeutes au Schanzenviertel

Au cours des nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, les émeutes dans le quartier de Schanzenviertel ont servi de justification à toutes les violences policières et au traitement des militant-es pendant la semaine. En plus, on les exploite maintenant pour justifier de nombreuses actions policières, pour la répression contre toute politique de gauche, pour discréditer nos idées et pour déjouer l'attention de la vraie violence - celle des G20.

Néanmoins, la situation est plus complexe que ce qu'elle semble être au premier regard. Pendant toute la semaine, la police a provoqué et at-

taqué sans cesse les manifestations, blocages et camps non violents et effectué des perquisitions, rafles et



arrestations. Mais malgré les provocations de la police, l'ambiance est restée calme, les militant-es de courants différents se sont montrés solidaires les un-es envers les autres, et les manifs n'ont pas répondu aux provocations. Les soirs au Schanzenviertel, des gens se retrouvaient pour se détendre ensemble, boire des coups et danser. Puis des gens masqués ont attaqué des magasins et incendié des voitures. La police, présente avec 20 000 personnes,

n'est pas intervenue pendant plusieurs heures. Des mauvaises langues disent que la police et les médias voulaient obtenir de telles images et que cela les arrangeait bien d'avoir les émeutes dans le quartier alternatif - et pas dans les quartiers plus riches.

Parmi les magasins qui ont été attaqués se trouvent aussi des magasins du mouvement de la gauche et qui l'affichent ouvertement ; plusieurs reporters pour des journaux de gauche (comme Junge Welt) et

Quelques participants au G20, en bref

Angela Merkel : chancelière allemande, dans son 3ème mandat (la constitution allemande a été changée pour rendre ça possible), responsable de la continuité de l'agenda 2010 - de son prédécesseur Schröder - qui oblige un tiers de la population allemande à travailler pour 300 euro et moins par mois et mène à un boom des agences de travail par intérim ; augmentation de l'âge de départ à la retraite à 69 ans ; responsable d'une transformation de l'armée allemande en armée d'intervention au niveau mondial et d'une multiplication du budget militaire par 3 ; destruction de la Grèce, domination économique de l'Europe, utilisation de la Turquie pour fermer les frontières de l'UE, renforcement de Frontex, ou encore soutien ouvert à la persécution des kurdes en Allemagne...

Recep Tayyip Erdogan : transformation de la Turquie en dictature fascisante, guerre civile contre les kurdes organisés, emprisonnement et torture de plus 100 000 de prisonniers politiques, camps de travail pour réfugiés, soutien plus ou moins avoué de Daesh, interventions militaires contre les kurdes en Syrie...

Michel Temer : arrivé au pouvoir par une sorte de putsch, au moment du G20 confronté à un tribunal pour cause de corruption et implication dans des structures mafieuses...

Donald Trump : politicien néolibéral extrême, guerres impérialistes, coupes budgétaires dans le système social, annulation de tous les accords climatiques, politique ouvertement raciste et homophobe...

Emmanuel Macron : « Cimentation de l'état d'urgence » comme « état normal » dans la constitution, réduction du Code du Travail pour arriver à un système semblable à celui de l'agenda 2010 en Allemagne...

Enrique Peña Nieto : « Guerre contre les drogues », qui sert de prétexte pour assassiner et emprisonner des militants de gauche et des journalistes, et pour combattre des projets alternatifs comme les communautés zapatistes...

certaines groupes et personnes du mouvement contre le G20 ont également été attaqués au cours de ces deux nuits par des gens masqués. Ceci peut être expliqué par les appels à l'émeute lancés par plusieurs partis et groupes d'extrême droite (Hooligans gegen Salafisten – HoGeSa, Nationale Partei Deutschlands – NPD) et l'observation de plusieurs de ces militants sur place (un reporter atteste avoir identifié 70 néonazis sur ses photos). La présence d'agents provocateurs a également été documentée. Deux d'entre eux ont été démasqués pendant les émeutes, et se sont sauvés en tirant deux coups de feu de leur pistolet de service. Donc, au moins en partie, on peut penser que ces émeutes étaient provoqués et voulus par les autorités. D'un autre côté, la frustration due à une vie sans perspective et la bêtise ont sûrement joué leur rôle, un mélange qui est utilisé régulièrement pour nuire aux mouvements organisés de la gauche.

Ces émeutes ont finalement été « calmées » par l'intervention de plusieurs canons à eau, bulldozers blindés, et des unités spéciales comme le SEK, GSG9 et le BFE, armées de mitraillettes. Des nombreuses personnes ont été blessées et arrêtées.

Parmi les arrêtés, un groupe est accusé d'avoir lancé des pierres et des barres à mine sur la police depuis un toit. Les soi-disant preuves sont des images infra-rouges enregistrées depuis un hélicoptère – à un horaire plus tardif que l'arrestation des personnes en question. Un exemple de plus d'un procès construit.

■ Du dénigrement dans les médias

Aujourd'hui, après le G20, mais aussi avant et pendant, on peut observer un vrai dénigrement contre la gauche par les médias. Des politiciens demandent l'expulsion des centres et lieux politiques de gauche, et plus de droits pour la police. Les

médias soutiennent cette chasse aux sorcières en reproduisant mot à mot la vision de la police et en publiant des noms et photos de militant-es.

■ Attaques et blocages de journalistes et d'avocats

La police s'est également montrée hostile contre des journalistes et avocats. De nombreuses fois, la police a empêché des journalistes de filmer ou d'assister à une action, malgré leur carte de presse. Deux journalistes ont été menacés avec des armes à feu par la police et on leur a volé leur équipement. On a refusé à quelques 80 journalistes l'accès au centre média officiel et la police a volé les accréditations de

certaines journalistes au moment du contrôle. Quelques jours plus tard, on a appris qu'il existait une « liste noire » avec des journalistes aux opinions « trop à gauche » (un certain nombre d'entre eux ont été au Rojava). Le «Deutsche Journalistenverband » (l'organisation des journalistes allemands) a protesté contre cette violation de la liberté de la presse.

Suite à ça, le travail des avocats a été massivement empêché par la police. Pendant des heures, des avocats ne pouvaient pas aller voir leur clients et un avocat a été attaqué par la police et expulsé de la GeSa.

■ L'État de droit en crise ?

Certains politiciens et juristes des courants conservateurs sont critiques envers le comportement de la police. Les arrestations préventives violent la présomption d'innocence et ouvrent la porte à l'arbitraire de la police. À Hambourg, la police a an-

nulé la « séparation des pouvoirs » en donnant ou retirant le droit de se rassembler ou de manifester. Le campement a été expulsé alors qu'il avait été autorisé par le tribunal constitutionnel suprême à Karlsruhe. Le « Republikanischer Anwaltsverein », l'association des avocats en Allemagne, y voit un danger pour l'État de droit parce que certains droits fondamentaux ont été massivement violés. Selon eux, « le fait de



se masquer en manifestation représente un délit mineur et ne justifie pas une charge contre la manifestation entière. De plus l'utilisation massive de caméras et systèmes de fichage justifierait en elle-même le fait de se masquer. En outre la présence d'agents provocateurs dans les manifestations serait une catastrophe pour l'état de droit. » Et ce n'est pas la première fois que des agents provocateurs ont été identifiés dans les premières lignes des émeutes et poussent les gens vers la violence pour détourner l'attention des questions politiques.

Pour répondre aux membres du Anwaltsverein, des tribunaux allemands, soutenus par les médias, tournent à plein régime pour justifier le comportement de la police de manière rétroactive, et pour changer les lois existants si nécessaire.

■ Solidarité

Quelques jours après les émeutes de Schanzenviertel, un collectif d'habitant-es et de propriétaires de petits magasins a publié une déclaration de solidarité avec le mouvement contre le G20. Selon eux, l'émeute dans le quartier ne venait pas d'un mouvement de gauche, mais de jeunes ivres et provoqués par la police, qui a laissé faire pendant plusieurs heures. Ils pointent aussi la présence de l'extrême droite dans ces émeutes. La fin de la déclaration de ces commerçants et habitant-es concluent qu'ils et elles avaient beaucoup plus peur d'être tué-es par des forces spéciales ar-

mées jusqu'aux dents que d'avoir une vitre cassée lors d'une émeute. Cette déclaration confirme celle du porte-parole du « Rote Flora », célèbre centre autonome à Hambourg : « Nous sommes le front noir et rouge, nos opposants ne sont pas les petits commerçants ni le propriétaire d'une voiture, et pas non plus le policier en tant qu'individu – mais l'État de classe. C'est celui-ci qui a fait la guerre à Hambourg. Et il y a beaucoup plus qui a été cassé que quelques vitres : des droits démocratiques ont été piétinés. »

De nombreuses personnes se

trouvent encore incarcérées ou sont confrontées à des procès. À chaque fois que la répression touche un-e de nous, nous sommes tout-es visé-es.

Notre solidarité contre leur capitalisme ! ●

<https://www.rote-hilfe.de/g20>
<https://g20tohell.blackblogs.org/>

Plus d'informations :

Caisses de solidarité :

- Rote Hilfe e.V.: objet « G20 ». Iban: DE25 2605 0001 0056 0362 39 / Bic: NOLADE2160E
- EA: objet « ea ». Iban: DE91200100200045248207 / Bic: PBNKDEFFXXX



LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleurs s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-uns. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !



Cause Commune, cases communes



Des graines sous la neige. Nathalie Lemel, communarde et visionnaire. Laëtitia Rouxel et Roland Michon. Editions. Locus Solus, 144 pages, 20 €

Brest, Paris, Nouméa, et retour. Une vie de révoltée, jusqu'à la misère, la cécité, l'oubli. Nathalie Duval, devenue Lemel de par son mariage avec un ouvrier relieur, est une figure méconnue de la Commune. Malgré les heures de travail éreintantes et la précarité, la reliure fait fréquenter les livres, c'est là qu'on apprend à s'émanciper des idées dominantes. Ouvrière, féministe, libertaire, militante de l'AIT, elle est une des premières femmes élue à un comité de grève, en 1864. C'est là qu'elle rencontre Eugène Varlin. Ensemble, ils créent deux

ans plus tard « La Ménagère », une société civile d'alimentation, puis les restaurants coopératifs « La Marmite » dont le premier établissement ouvre en octobre 1868. On pourrait résumer sa vie à ça. Peu de traces dans les archives, son nom cité dans les ouvrages sur la Commune, mais souvent au second plan, incidemment. Cette bande dessinée tente de combler les vides du parcours d'une femme admirable, si tant est que l'admiration ait un quelconque intérêt historique et politique. Le scénario s'appuie sur un récit dans le récit, la rencontre en noir et blanc, 43 ans après les espoirs et l'écrasement de la Commune, entre le jeune cinéaste libertaire Armand Guerra et la militante âgée, qu'il veut convaincre de figurer dans son court métrage sur la Commune (lire ci-contre) réalisé par la coopérative Le Cinéma du peuple en 1914. Varlin n'y est pas, exécuté sommairement lors de la semaine sanglante.

Les barricades ne tiennent pas la plus grande place de l'album, qui ne sacrifie pas aux scènes guerrières. le récit est plus attentif à la maturation des idées révolutionnaires et du caractère trempé de Nathalie Lemel, développant les projets coo-

pératifs antérieurs à la Commune, montrant la place des femmes lors de l'insurrection, nous glissant au sein du procès à Versailles; nous embarquant pour l'exil forcé au bagne en Kanaky, jusqu'à l'hospice. On croise Vallès, Courbet, Elisabeth Dmitrieff, et de nombreuses ouvrières, modistes, confectionneuses, couturières, lingères... Les dialogues peuvent paraître en peu empesés des transcriptions littérales de déclarations sorties des archives, articles de journaux, proclamations, textes de chansons et manifestes. il manque sans doute l'accent du pavé, la fluidité de la gouaille populaire. La langue de la Commune est celle des ateliers, des bistrotts, des rues. La langue du peuple resurgit par des invectives phrases, en breton, et quand Louise Michel déportée, avec qui elle fera case commune, s'étonne de la poésie de ce breton avant de lancer dans un glossaire kanak-français. Tenaces malgré les tourmentes des répressions, les rêves de justice sociale des communeux, socialistes et anarchistes, imprègnent l'album et lui donnent son joli titre. Nathalie Lemel, 94 ans d'un vie d'irréductible. Un bel hommage. ●

Nicolas, interco Nantes

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE



Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM. ADRESSE.

PROFESSION. MAIL.

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à *Combat syndicaliste* C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.

Cinéma de Guerra

Des images tremblantes de la Commune reconstituée aux reportages du front républicain espagnol.



La Commune de Paris aura tenu deux mois. La Commune d'Armand Guerra dure 19 minutes. Ce petit film, il l'a réalisé en 1914 sur un scénario de Lucien Descaves, est centré sur le début de l'insurrection, l'arrestation et l'exécution des généraux Lecomte, qui commanda à la troupe de tirer sur la foule civile, et Clément-Thomas, féroce meneur de la répression de 1848. On y voit aussi un Thiers fébrile à son bureau (joué par Guerra lui-même), la rue en fièvre, la proclamation de la Commune et son assemblée tumultueuse. Et des scènes de bataille à petits effectifs, filmées au Pré-Saint-Gervais. Au-delà de ces fragments de reconstitution à l'apparence forcément un peu kitsch (visages grimés à outrance, barbes postiches, et tous ces dialogues silencieux...), le court métrage muet quitte le film en costumes pour entrer dans le témoignage direct, présentant les fiers rescapés de l'Association fraternelle des anciens combattants de la Commune, réunie devant le Louvre en 1914. Des messieurs en chapeau melon, survivants posant sous le drapeau, des figures comme Camélinat ou Allemane, des femmes, dont Nathalie Lemel, alors âgée de 88 ans. Un film qui témoigne des débuts d'un cinéma militant, porté par la volonté de ne pas perdre la



mémoire de la Commune trainée dans la boue par les politiciens et les écrivains.

Né José Estivalis Cabo, militant libertaire d'origine espagnole, Armand Guerra a été un peu typographe mais trop gréviste, souvent exilé, expulsé parfois. Il

parle sept langues. Pratique pour les saute-frontières et les parias. Journaliste, il est responsable à partir de 1909 de quelques numéros de Tierra y Libertad signe des articles pour des journaux suisses, cubains, allemands, italiens et même égyptiens. Il a réalisé des films pour la coopérative Le cinéma du peuple, fondée par des sociétés de cinéma souvent vouées à mettre la clef sous la porte, des studios en

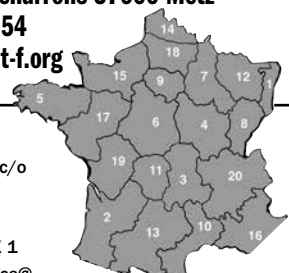
Espagne, puis trainé ses caméras en tournant des reportages pour la CNT lors de la guerre civile : le front, les collectivisations en Castille... En juillet et août 1936, il tourne à Madrid une fiction, Carne de fieras (Viande

de fauves). Tournage interrompu par la guerre. Faute de production, ne restent que les négatifs dont les bobines sont abandonnées. Retrouvés, les rushes (une seule prise, faute de moyens) seront finalement montés à la suite, en 1992. Il a publié son témoignage de cinéaste sur le front dans un livre *A través de la metralla (À travers la mitraille)*. Plusieurs de ses nouvelles sont publiées en français dans Le Combat syndicaliste, alors organe de la CGT-SR, avant de devenir celui de la CNT française. ●

Nicolas, interco Nantes

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par régions.

Bureau confédéral
5, place des charrons 57000 Metz
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org



1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36,
rue Sanche-de-Pomiers,
33000 Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org

Syndicats régionaux PTT

Aquitaine, BP 80099,
33704 Mérignac
Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne

Syndicat intercorporatif
de Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
interco71@cnt-f.org,
06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004
Rennes CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

259, rue de Bourgogne,
45000 Orléans
interco.45@cnt-f.org

7 Champagne- Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX
06 34 98 30 72

8 Franche-Comté

Syndicats CNT Doubs
c/o CESL, BP 121,
25014 Besançon CEDEX
cnt-doubs@cnt-f.org
Syndicat intercorporatif
CNT Jura BP 98,
39140 Bletterans cedex

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles,
75020 Paris
01 43 72 95 34
br.rp@cnt-f.org

10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
BP 90256, 6 rue d'Arnal
30000 Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD Moselle
5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

Union régionale CNT
18, av. de la Gloire,
31 500 Toulouse
Tél 09 52 58 35 90

14 Nord Pas-de- Calais Picardie

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Normandie

Syndicats CNT Calvados
BP 02,
14460 Colombelles Syn-

dicats CNT Seine- Mari-
time BP 411, 76057 Le
Havre CEDEX Syndicat

CNT Eure
interco27@cnt-f.org

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Conso-
lat 13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne
18 Picardie
Voir avec Nord Pas-de-
Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

**QUEL ACQUIS SOCIAL
N'A PAS ÉTÉ OBTENU
PAR LA LUTTE ?**

**NOUS N'AURONS
QUE CE QUE
NOUS PRENDRONS !!**

**CONFÉDÉRATION
NATIONALE
DU TRAVAIL**



MAIL : CONTACT@CNT-F.ORG

WWW.CNT-F.ORG